

RCS : MEAUX  
Code greffe : 7701

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MEAUX atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 01099  
Numéro SIREN : 802 683 748  
Nom ou dénomination : 2C2R

Ce dépôt a été enregistré le 28/05/2024 sous le numéro de dépôt 6656

2C2R SASU

Société par Actions Simplifiée à Associé Unique

au capital de 500 €

Siège Social : 17, rue du Petit Palais

77640 JOUARRE

RCS MEAUX B 802 683 748

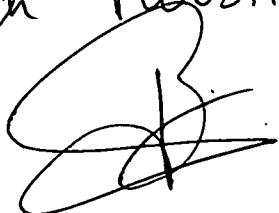
REÇU LE

22 MAI 2024

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE MEAUX  
N° de Répertoire :

**BILAN AU 31 MARS 2023**

Certifiées conformes à l'original  
par le Président le 17 Mai 2024

Roch ROUSTAN  


24 56656



1 BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise : 2C2R		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 1 2			
Adresse de l'entreprise 17 RUE DU PETIT PALAIS 77640 JOUARRE		Durée de l'exercice précédent * 1 2			
Numéro SIRET* 8 0 2 6 8 3 7 4 8 0 0 0 1 5			Néant <input type="checkbox"/>		
		Exercice N clos le, 3 1 0 3 2 0 2 3			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2		
		Net 3			
Capital souscrit non appelé (I)		AA			
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC	
		Frais de développement *	CX	CQ	
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	
		Fonds commercial (1)	AH	AI	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO	
		Constructions	AP	AQ	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	55 515 32 872 22 643
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Immobilisations en cours	AV	AW		
	Avances et acomptes	AX	AY		
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
	Autres participations	CU	CV	226 549 226 549	
	Créances rattachées à des participations	BB	BC	20 076 20 076	
	Autres titres immobilisés	BD	BE		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Prêts	BF	BG	
		Autres immobilisations financières *	BH	BI	386 386
		<b>TOTAL (II)</b>	BJ	BK	302 526 32 872 269 654
		Matières premières, approvisionnements	BL	BM	
ACTIF CIRCULANT	CRÉANCES	En cours de production de biens	BN	BO	
		En cours de production de services	BP	BQ	
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS	
		Marchandises	BT	BU	
ACTIF CIRCULANT	DIVERS	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	64 264 64 264
		Autres créances (3)	BZ	CA	
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC	
Comptes de régularisation	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres: .....)	CD	CE	
		Disponibilités	CF	CG	62 786 62 786
		Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI	8 620 8 620
		<b>TOTAL (III)</b>	CJ	CK	135 670 135 670
Comptes de régularisation	DIVERS	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW		
		Primes de remboursement des obligations (V)	CM		
		Écarts de conversion actif * (VI)	CN		
		<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)</b>	CO	IA	438 196 32 872 405 324
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	(3) Part à plus d'un an :	CR
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :	

© Sage

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

②

## BILAN - PASSIF avant répartition

N° 2051-SD2023

Désignation de l'entreprise		2C2R	Néant <input type="checkbox"/>		
			Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : ..... 500 .....)		DA	500	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ....		DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK ..... )		DC		
	Réserve légale (3)		DD	50	
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE		
	Réserves réglementées (3)* ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> BI ..... )		DF		
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ ..... )		DG		
	Report à nouveau		DH	120 257	
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>		DI	62 974	
	Subventions d'investissement		DJ		
	Provisions réglementées *		DK		
	<b>TOTAL (I)</b>		DL	183 781	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM	
Avances conditionnées		DN			
<b>TOTAL (II)</b>		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP		
	Provisions pour charges		DQ		
	<b>TOTAL (III)</b>		DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS		
	Autres emprunts obligataires		DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	61 934	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI ..... )		DV	77 498	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	2 729	
	Dettes fiscales et sociales		DY	46 498	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ		
Compte régul.	Autres dettes		EA	32 885	
	Produits constatés d'avance (4)		EB		
<b>TOTAL (IV)</b>		EC	221 543		
Ecart de conversion passif *		ED			
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>		EE	405 324		
RENVOS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC	
			Écart de réévaluation libre	ID	
			Réserve de réévaluation (1976)	IE	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	176 893		
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

3

## COMPTE DE RÉSULTAT DE L' EXERCICE (En liste)

Désignation de l'entreprise : 2C2R		Exercice N				Néant <input type="checkbox"/> *	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC	
	biens *	FD		FE		FF	
	Production vendue	FG	274 770	FH		FI	
	services*						
	<b>Chiffres d'affaires nets*</b>	FJ	274 770	FK		FL	
	Production stockée*					FM	
	Production immobilisée*					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	
	Autres produits (1) (11)					FQ	
<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>						FR	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	
	Salaires et traitements*					FY	
	Charges sociales (10)					FZ	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations		- dotations aux amortissements*			GA
				- dotations aux provisions			GB
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD
	Autres charges (12)					GE	
<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>						GF	
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>						GG	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
<b>Total des produits financiers (V)</b>						GP	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
<b>Total des charges financières (VI)</b>						GU	
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>						GV	
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>						GW	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) \* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

4

## COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

N° 2053-SD2023

Désignation de l'entreprise 2C2R		Néant <input type="checkbox"/>	
		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	10 000
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>	HD	10 000
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	8 595
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>	HH	8 595
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>		HI	1 405
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	17 507
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>		HL	291 085
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>		HM	228 111
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)</b>		HN	62 974
RENVVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont produits de locations immobilières	HY	
	(2) Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont - Crédit - bail mobilier *	HP	
	(3) Dont - Crédit - bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles ( art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	6 250
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2	
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles			
	facultatives A6	obligatoires A9	
	dont cotisations facultatives Madelin A7		
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N		
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N		
	Charges antérieures	Produits antérieurs	

## **ANNEXE**

Annexe au bilan, avant répartition de l'exercice clos le 31 mars 2023 dont le total est de 405 324 € et dont le compte de résultat, présenté sous forme de liste dégage un bénéfice de 62 974 €.

L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 1<sup>er</sup> avril 2022 au 31 mars 2023.  
Les notes et tableaux présentés ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

### **PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES**

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

#### **IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production, à l'exception des immobilisations acquises avant le 31 décembre 1976 qui ont fait l'objet d'une réévaluation.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production des immobilisations  
- ne sont pas inclus dans le coût de production des immobilisations  
- sont inclus dans le coût de production des immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant la durée de vie prévue.  
Les taux les plus couramment pratiqués sont les suivants (L = linéaire ; D = dégressif ; E = exceptionnel) :

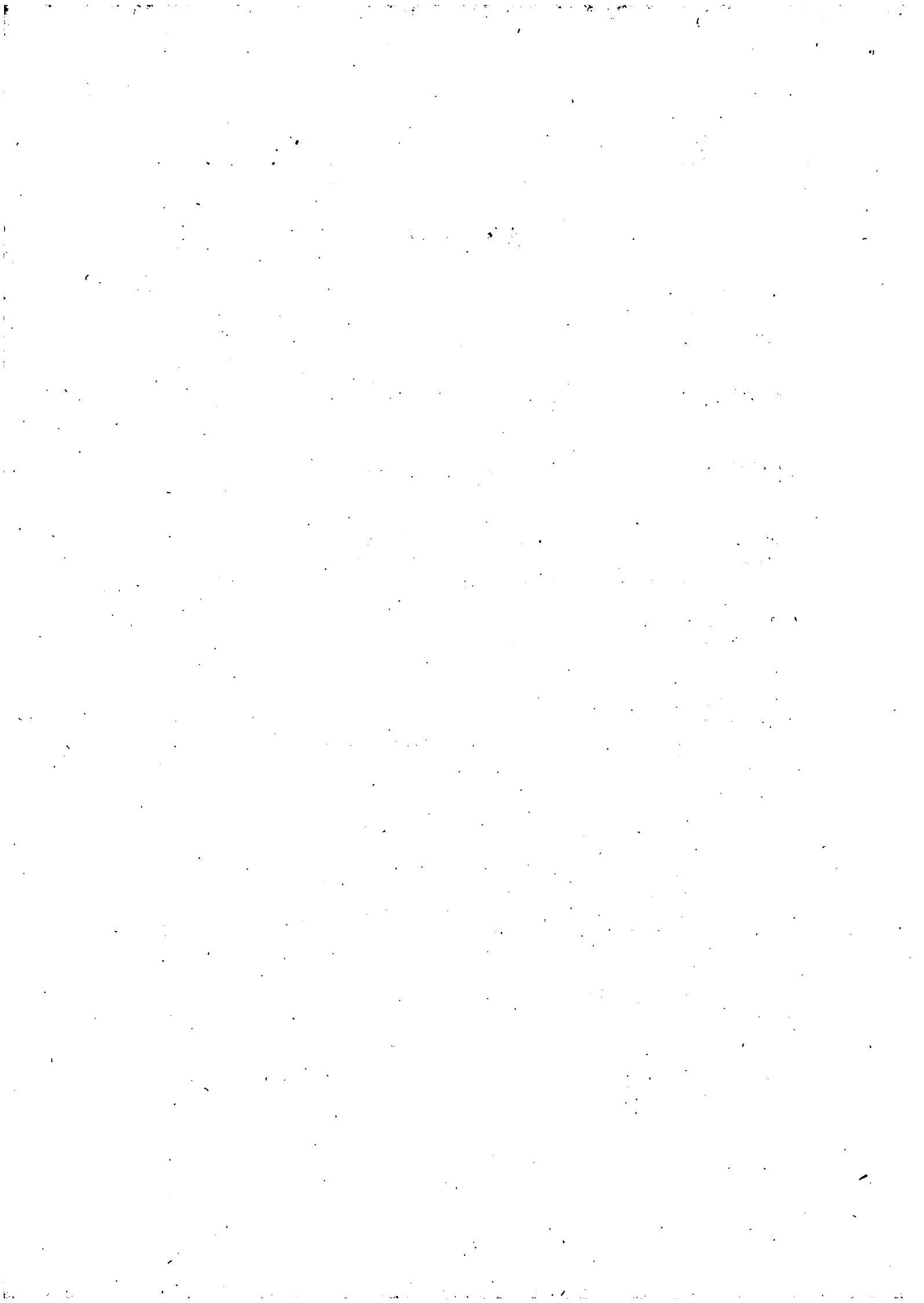
Install. générales agents, aménagts 10 % L

Matériel de transport (neuf) 33.33 % L

Matériel de bureau et informatique 20 % L

Mobilier 10 % L

Seuls les amortissements exceptionnels sont traités en amortissements dérogatoires.



## **PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES**

La société des titres de participations dont la valeur s'élève à 226 549 € et se décompose comme suit :

- |                           |           |
|---------------------------|-----------|
| - Société U2P :           | 191 549 € |
| - Société OMEGA CAMPING : | 30 000 €  |
| - Société SANITECK :      | 5 000 €   |

Par ailleurs, la société détient des créances sur participation d'une valeur de 20 076 €

## **STOCKS**

NEANT

## **PROVISIONS REGLEMENTEES**

NEANT

## **CHANGEMENT DE METHODE D'EVALUATION**

Aucun changement notable de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

## **CHANGEMENTS DE METHODE DE PRESENTATION**

Aucun changement notable de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

(Ne pas reporter le montant des centimes)\*

CADRE A										Désignation de l'entreprise : 2C2R		Néant <input type="checkbox"/>						
IMMOBILISATIONS										Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations						
										1		2		3				
										Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste						
INCORP.	Frais d'établissement et de développement									TOTAL I	CZ		D8		D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles									TOTAL II	KD		KE		KF			
CORPORELLES	Terrains										KG		KH		KI			
	Constructions	Sur sol propre		Dont Composants		L9					KJ		KK		KL			
		Sur sol d'autrui		Dont Composants		M1					KM		KN		KO			
		Installations générales, agencements* et aménagements des constructions		Dont Composants		M2					KP		KQ		KR			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants		M3					KS		KT		KU				
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *									KV		KW		KX			
		Matériel de transport *							60 243		KY		KZ		LA			
		Matériel de bureau et mobilier informatique							12 160		LB		LC		LD			
		Emballages récupérables et divers *									LE		LF		LG			
	Immobilisations corporelles en cours										LH		LI		LJ			
	Avances et acomptes										LK		LL		LM			
	TOTAL III									LN	72 403	LO		LP				
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence									8G		8M		8T				
	Autres participations									8U	10 000	8V		8W	236 625			
	Autres titres immobilisés									IP		IR		IS				
	Prêts et autres immobilisations financières									IT	386	IU		IV				
	TOTAL IV									LQ	10 386	LR		LS	236 625			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)									ØG	82 789	ØH		ØJ	236 625				
CADRE B										IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence		
										1		2		3		4		
										par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement									TOTAL I	IN		CØ		DØ		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles									TOTAL II	IO		LV		LW		IX	
CORPORELLES	Terrains										IP		LX		LY		LZ	
	Constructions	Sur sol propre									IQ		MA		MB		MC	
		Sur sol d'autrui									IR		MD		ME		MF	
		Inst. gales, agencets et am. de constructions									IS		MG		MH		MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels									IT		MJ		MK		ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencets, aménagements divers									IU		MM		MN		MO	
		Matériel de transport							13 751		IV		MP		MQ	46 492	MR	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier							4 172		IW		MS		MT	9 023	MU	
		Emballages récupérables et divers *									IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours										MY		MZ		NA		NB	
	Avances et acomptes										NC		ND		NE		NF	
	TOTAL III									IY		NG	17 923	NH	55 515	NI		
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence									IZ		ØU		M7		ØW		
	Autres participations									IØ		ØX		ØY	246 625	ØZ		
	Autres titres immobilisés									I1		2B		2C		2D		
	Prêts et autres immobilisations financières									I2		2E		2F	386	2G		
	TOTAL IV									I3		NJ		NK	247 011	2H		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)									I4		ØK	17 923	ØL	302 526	ØM			

\*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



5 bis

**TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION  
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES**

N° 2054 bis-SD2023

Exercice N clos le 3 1 0 3 2 0 2 3

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise: 2C2R

Néant 

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [col.1 - col.2 - col.5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 <b>TOTAUX</b>						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :  
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;  
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

**CADRE B****DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL**

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE .....	
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE .....	=
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE .....	=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.



Désignation de l'entreprise 2C2R Néant  \*

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE		PF		PG		PH	
<b>TOTAL I</b>		RK		RM		RN		RO	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH	18 935	QI	13 342	QJ	5 157	QK	27 120
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	6 471	QM	3 453	QN	4 172	QO	5 752
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
<b>TOTAL II</b>		QU	25 406	QV	16 795	QW	9 328	QX	32 872
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II)</b>		ØN	25 406	ØP	16 795	ØQ	9 328	ØR	32 872

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES							
Immobilisations amortissables	DOTATIONS				REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6		
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV		
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1		
<b>TOTAL I</b>	RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD		
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8		
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5		
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3		
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1		
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9		
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6		
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4		
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2		
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9		
<b>TOTAL II</b>	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8		
Frais d'acquisition de titres de participations	NL			NM			NO		
<b>TOTAL III</b>									
<b>Total général (I + II + III)</b>	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV		
<b>Total général sans versements (NP + NQ + NR)</b>	NW			NY			NZ		
<b>Total général sans versements (NS + NT + NU)</b>									
<b>Total général sans versements (NW - NY)</b>									

CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *			
		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler				Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations				SP	SR



7

## PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Désignation de l'entreprise <sup>2C2R</sup> <span style="float: right;">Néant <input type="checkbox"/></span>					
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	<b>TOTAL I</b>	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations*	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	<b>TOTAL II</b>	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	- incorporelles	6A	6B	6C	6D
	- corporelles	6E	6F	6G	6H
	sur - titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4	Ø5
	- titres de participation	9U	9V	9W	9X
	- autres immobilisations financières (1)*	Ø6	Ø7	Ø8	Ø9
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	6Y	6Z	7A
<b>TOTAL III</b>	7B	TY	TZ	UA	
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)</b>	7C	UB	UC	UD	
		UE	UF		
Dont dotations et reprises		UG	UH		
		UJ	UK		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.					10
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.					
NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 I de l'annexe III au CGI.					

Désignation de l'entreprise : 2C2R		Néant <input type="checkbox"/>							
<b>CADRE A</b>		<b>ÉTAT DES CRÉANCES</b>		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL	20 076	UM	UN	20 076		
	Prêts (1) (2)		UP		UR	US			
	Autres immobilisations financières		UT	386	UV	UW	386		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA						
	Autres créances clients		UX	64 264	64 264				
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (antérieurement constituée* UO		ZI						
	Personnel et comptes rattachés		UY						
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ						
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM					
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN					
		Divers		VP					
	Groupe et associés (2)		VC						
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR						
	Charges constatées d'avance		VS	8 620	8 620				
	<b>TOTAUX</b>			VT	93 346	VU	72 884	VV	20 462
	RENOVOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
- Remboursements obtenus en cours d'exercice			VE						
(2)		Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF						
<b>CADRE B</b>		<b>ÉTAT DES DETTES</b>		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4		
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y							
Autres emprunts obligataires (1)		7Z							
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG						
	à plus d'1 an à l'origine		VH	61 934	17 284	44 650			
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A							
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	2 729	2 729					
Personnel et comptes rattachés		8C	8 001	8 001					
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	16 127	16 127					
État et autres	Impôts sur les bénéfices		8E	2 280	2 280				
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	18 495	18 495				
collectivités publiques	Obligations cautionnées		VX						
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	1 595	1 595				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J							
Groupe et associés (2)		VI	77 498	77 498					
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	32 885	32 885					
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie*		ZZ							
Produits constatés d'avance		8L							
<b>TOTAUX</b>			VY	221 543	VZ	176 893	44 650		
RENOVOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK						

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

**2C2R SASU**  
**Société par Actions Simplifiée à Associé Unique**  
**au capital de 500 €**  
**Siège Social : 17, rue du Petit Palais**  
**77640 JOUARRE**  
**RCS MEAUX B 802 683 748**

**PROCES VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU**  
**21 SEPTEMBRE 2023**

Monsieur Roch ROUSTAN, demeurant au 17 rue du Petit Palais – 77640, l'associé unique de la société de la société 2C2R SASU, société par actions simplifiée à associé unique au capital de 500 euros, dont le siège social est à JOUARRE (77640), 17, rue du Petit Palais, a pris les décisions suivantes concernant l'ordre du jour suivant :

- Approbation des comptes clos le 31 Mars 2023
- Affectation des résultats de l'exercice clos le 31 Mars 2023,
- Quitus du Président pour sa gestion.

**PREMIERE RESOLUTION**

L'associé unique décide d'approuver les comptes clos le 31 Mars 2023 qui font ressortir un bénéfice net de + 62 974.19 €

**DEUXIEME RESOLUTION**

L'associé unique décide d'affecter ce bénéfice de + 62 974.19 € comme suit :

Report à nouveau	62 974.19 €
	-----
<b>TOTAL égal au bénéfice de l'exercice</b>	<b>62 974.19 €</b>

Portant ainsi le compte de report à nouveau créditeur de 120 257.01 € à 183 231.20 €.

**TROISIEME RESOLUTION**

L'associé unique donne quitus entier au Président, pour l'exercice clos le 31 Mars 2023, pour l'accomplissement de sa mission concernant le même exercice.

De tout ce que dessus, l'associée unique a dressé et signé le présent procès-verbal.



Roch ROUSTAN  
L'associé unique